



informations CORONAVIRUS COVID-19

En raison de l'épidémie COVID 19, l'accueil du public à la mairie est fermé.
En cas de besoin des services habituels de la mairie (état civil, demandes diverses non urgentes,...), vous pouvez joindre le secrétariat par mail à l'adresse suivante :
mairie.lucey54@orange.fr
Les messages sont lus chaque jour et une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, afin de recenser les besoins éventuels de personnes isolées (livraison de médicaments, ravitaillement divers, garde d'enfants, ...), une permanence téléphonique est assurée par les adjoints les lundis et jeudis de 17h00 à 19h00 en appelant le numéro habituel de la mairie à savoir le **03 83 63 88 30**.

En cas d'urgence, vous pouvez également contacter le Maire, François FORIN au 06.80.20.69.57 ou les adjoints (Thomas MIGOT au 06.84.37.00.02 ou Serge GREGOIRE au 06.01.78.15.93)

Pour toutes remarques ou questionnement en rapport avec le fonctionnement des services municipaux en cette période de crise, vous pouvez également vous rapprocher des membres du Conseil Municipal actuel qui se chargeront d'apporter une réponse adaptée ou, à défaut, feront remonter à qui de droit.

Pour votre information, le Conseil Municipal actuel est prolongé jusqu'à nouvel ordre (réunion d'installation du nouveau conseil municipal reportée).

Extrait de la loi d'urgence adopté le Parlement le 22 mars 2020 : « Poursuite des mandats des conseillers municipaux et des fonctions des maires et des adjoints en exercice à la veille du premier tour. Les conseillers municipaux en exercice à la veille du premier tour conservent leur mandat jusqu'à l'entrée en fonction des conseillers municipaux élus au premier tour dans les communes dans lesquelles le conseil municipal a été élu au complet au premier tour »

Accueil des enfants de parents « personnels soignants » :
Au vu des effectifs du secteur, l'académie a regroupé l'ensemble des enfants à l'école du Centre de la commune d'Ecrouves.

Pour lutter contre la propagation du COVID-19 et sauver des vies, un dispositif de confinement est mis en place. Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation :

- ✓ Se déplacer du domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible
- ✓ Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés
- ✓ Se rendre auprès d'un professionnel de santé
- ✓ Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières
- ✓ Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement



Attestation de déplacement dérogatoire : pour celles et ceux qui ne peuvent disposer facilement de l'imprimé à remplir avant tous déplacements autorisés, une demande d'impression formalisée via la messagerie de la mairie (voir mail ci-dessus) ou lors des permanences téléphoniques est possible.

Pour mémoire, la rédaction manuscrite du document est également valable

Don de masques FFP2 et de différents matériels à destination des soignants :

Dans le but de sécuriser le travail du personnel de santé, le CMSI de Nancy recherche activement des masques FFP2 et des sur-blouses

Afin de permettre un report des alarmes de dispositifs médicaux installés dans un service annexe transformé en réanimation, la Réanimation Médicale de l'Hôpital Central de Nancy recherche des baby-phones

Si vous avez connaissance de personnes ou entreprises en capacité d'aider à combler ces carences, merci de faire remonter l'information à la mairie par mail ou par téléphone lors des permanences des adjoints.

CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le

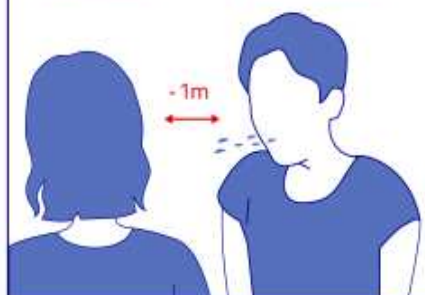


Saluez sans se serrer la main,
évittez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

• Par la projection
de gouttelettes

• Face à face pendant
au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre — Maux de tête
Fatigue — Toux et maux de gorge
Gêne respiratoire — Courbatures

